

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**· Nom du produit: **SPRAY P340 PLASTOFIX**

· Code du produit: B632

· UFI: GU20-Y01H-000Y-NNYT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Catégorie du produit PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler

Catégorie de processus

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

· Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange

· Catégorie de l'article AC1 Véhicules

· Emploi de la substance / de la préparation

Protection de surface

Couche

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

HB BODY S.A.

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI, GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

Service chargé des renseignements:

HB BODY S.A.

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

ZONE INDUSTRIELLE DE THESSALONIQUE

57.022, SINDOS

THESSALONIKI, GREECE

Tél : +30 2310 790 000

Fax : +30 2310 790 033

www.hbbody.com

Courriel : hbbody@hbbody.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (Bordeaux)

Hôpital Pellegrin-Tripode Place Amélie Raba-Leon Bordeaux

Telephone: +33 5 5679 8776

Fax: +33 5 5679 6096

Emergency telephone: +33 5 5696 4080

E-mail address: centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

Website: www.centres-antipoison.net

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 1)

ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aérosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Indications complémentaires:

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

(suite page 3)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 2)

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

108-90-7 chlorobenzène: Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 1330-20-7	xylène	50-<60%
Numéro index: 601-022-00-9	 Flam. Liq. 3, H226  Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315 ATE: DNELs inhalatoire: 11 mg/m3	
CAS: 106-97-8	n-Butane	30-<35%
EINECS: 203-448-7	 Flam. Gas 1A, H220  Acute Tox. 3, H331 Press. Gas (Comp.), H280 Note: C	
Numéro index: 601-004-00-0		
RTECS: EJ 4200000		
CAS: 67-64-1	acétone	1-<5%
EINECS: 200-662-2	 Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	
Numéro index: 606-001-00-8		
RTECS: AL 3150000		
Reg.nr.: 01-2119471330-49-0001		
CAS: 75-28-5	isobutane	1-<5%
EINECS: 200-857-2	 Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280 Note: C	
Numéro index: 601-004-00-0		
RTECS: TZ 4300000		
CAS: 74-98-6	propane	1-<5%
EINECS: 200-827-9	 Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	
Numéro index: 601-003-00-5		
RTECS: TX 2275000		
CAS: 108-90-7	chlorobenzène	≥0-<0,25%
EINECS: 203-628-5	 Flam. Liq. 3, H226  Aquatic Chronic 2, H411  Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315 ATE: DNELs inhalatoire: 11 mg/m3	
Numéro index: 602-033-00-1		
RTECS: CZ 0175000		

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent toujours l'équipement de protection et un appareil respiratoire lors de la manipulation du feu venant de ces produits

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1330-20-7 xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

106-97-8 n-Butane

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

(suite page 5)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 4)

67-64-1 acétoneVLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppmValeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm**108-90-7 chlorobenzène**VLEP Valeur momentanée: 70 mg/m³, 15 ppmValeur à long terme: 23 mg/m³, 5 ppm

· Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 26.04.2024

· DNEL

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))Inhalatoire DNELs 20,9 mg/m³**1330-20-7 xylène**Inhalatoire DNELs 11 mg/m³ (ATE)**108-90-7 chlorobenzène**Inhalatoire DNELs 11 mg/m³ (ATE)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc fluoré (Viton)

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en caoutchouc

· Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales

· État physique

Aérosol

· Couleur:

Selon désignation produit

(suite page 6)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 5)

· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-44,5 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	1,5 Vol % (106-97-8 n-Butane)
· Supérieure:	8,5 Vol % (106-97-8 n-Butane)
· Point d'éclair	< 0 °C
· Température d'auto-inflammation	365 °C (106-97-8 n-Butane)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20 °C	0 mm²/s
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	2.100 hPa (106-97-8 n-Butane)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,7 g/cm³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Aérosol
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	93,3 %
· VOC (CE)	681,0 g/l
· Teneur en substances solides:	2,5 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant

(suite page 7)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 6)

- Matières et mélanges auto-échauffants néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Dermique LD50 3,799 mg/kg (lapin)

1330-20-7 xylène

Oral LD50 4.300 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2.000 mg/kg (lapin)

106-97-8 n-Butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

67-64-1 acétone

Oral LD50 5.800 mg/kg (rat)

Dermique LD50 20.000 mg/kg (lapin)

108-90-7 chlorobenzène

Oral LD50 2.290 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 7)

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

108-90-7 chlorobenzène: Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT).

· vPvB:

Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

HP3 Inflammable

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP6 Toxicité aiguë

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· ADR, IMDG, IATA UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN1950 AÉROSOLS

· IMDG AÉROSOLS

· IATA AÉROSOLS, inflammable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe

2 5F Gaz.

(suite page 9)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 8)

- Étiquette 2.1
- IMDG, IATA



- Class 2.1 Gaz.
- Label 2.1
- **14.4 Groupe d'emballage**
- ADR, IMDG, IATA néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement**
- Marine Pollutant: Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
- Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -
- No EMS: F-D,S-U
- Segregation groups (SGG10) Liquid halogenated hydrocarbons
- Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
- Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:
- ADR
- Quantités limitées (LQ) 1L
- Quantités exceptées (EQ) Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée
- Catégorie de transport 2
- Code de restriction en tunnels D
- IMDG
- Limited quantities (LQ) 1L
- Excepted quantities (EQ) Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity
- "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucun des composants n'est compris.

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 10)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 9)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

67-64-1 acétone

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

67-64-1 acétone: 3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

67-64-1 acétone: 3

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

(suite page 11)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 10)

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aérosols, Section 2.3.1

Règles d'extrapolation

Corrosion cutanée/irritation cutanée La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique:** Department of Quality Control· **Contact:**

HB BODY S.A

Responsable de la réglementation

Mme Athina Kapourani

Tél : +30 2310 790000

Courriel : a.kapourani@hbbody.com

· **Date de la version précédente:** 22.09.2021· **Numéro de la version précédente:** 37· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

: Aérosols – Catégorie 3

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 12)

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 11)

Annexe: Scénario d'exposition 1**Désignation brève du scénario d'exposition****Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler**Catégorie du procédé**

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Catégorie de l'article AC1 Véhicules**Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC2 Formulation dans un mélange**Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

Conditions d'utilisation Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

Etat physique Aérosol**Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.**Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** Inférieur à 100 g par utilisation.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les aérosols.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Eviter le contact avec les yeux.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conserver hors de portée des enfants.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

Mesures de gestion des risques**Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

Mesures techniques de protection

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Mesures personnelles de protection

Eviter tout contact avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 13)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 12)

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

· **Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

· **Mesures de protection de l'environnement**

· **Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

· **Sol** Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

· **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· **Procédés d'élimination**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale

· **Estimation de l'exposition**

· **Consommateur**

Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

La plus haute exposition par inhalation attendue pour les consommateurs est de 1000 ppm.

La plus haute exposition cutanée attendue pour les consommateurs est de 2.000 mg / kg / jour.

La plus haute exposition orale attendue pour les consommateurs est de 4.300 mg / kg / jour.

· **Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR

(suite page 14)

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 13)

Annexe: Scénario d'exposition 2**Désignation brève du scénario d'exposition**

- Secteur d'utilisation SU9 Fabrication de substances chimiques fines
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie du procédé
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
- Catégorie de l'article AC1 Véhicules
- Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange
- Fonction technique Solvant

Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- **Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.

- **Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:

Paramètres physiques

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

- **Etat physique** Liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.
- **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** Inférieur à 5000 kg par utilisation.

Autres conditions d'utilisation

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Eviter le contact avec la peau.
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.

Mesures de gestion des risques

- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles**
Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.
- **Mesures techniques de protection**
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
- **Mesures personnelles de protection**
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec la peau.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Mesures pour la protection du consommateur**
Assurer un marquage suffisant.
Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

(suite page 15)

FR

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 14)

· Mesures de protection de l'environnement

· Eau

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

· Sol Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

· **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· Procédés d'élimination

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale

· **Estimation de l'exposition**

· Consommateur

Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

· **Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR

(suite page 16)

Nom du produit: SPRAY P340 PLASTOFIX

(suite de la page 15)

Annexe: Scénario d'exposition 3**Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

Conditions d'utilisation Conformément aux instructions d'utilisation.

Durée et fréquence Fréquence d'utilisation:

Paramètres physiques

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

Etat physique Liquide

Concentration de la substance dans le mélange Matière première.

Autres conditions d'utilisation

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec la peau.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

Mesures de gestion des risques

Protection du travailleur

Mesures de protection organisationnelles

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

Mesures techniques de protection

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

Mesures de protection de l'environnement

Eau

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

Sol Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

Mesures pour l'élimination S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

Procédés d'élimination

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale

Estimation de l'exposition

Consommateur

Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

(suite page 17)

FR

Nom du produit: **SPRAY P340 PLASTOFIX**

(suite de la page 16)

N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

Guide pour l'utilisateur en aval

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR